

Séance du 03 avril 2023

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Gilles LAGAUZERE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	18	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme BAGES LIMOGES Carine, Mme BELLOC Brigitte, M. CAMBE Thierry, Mme CAPRAIS Dominique, M. COUZIGOU Laurent, Mme DE MARCHI Céline, M. DILMAN Patrick, M. DUBERNET Thierry, Mme FABRE Sylviane, M. JADAS Christian, M. LAGAUZERE Gilles, M. MACHEFE Thomas, M. MILANESE Antoine, M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, M. POLONI Pascal, M. RESSIOT Didier, Mme SICARD Christine, M. VALADE Pierre

Procurations :

Mme RESSES Lisa donne pouvoir à M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, Mme BROUILLON Monique donne pouvoir à M. MACHEFE Thomas

Date de la convocation
28 mars 2023

Étai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
28 mars 2023

Étai(en)t excusé(s) :

Mme ALLARD Aurélie, Mme BROUILLON Monique, Mme DALL'ANESE Lisa, Mme RESSES Lisa, Mme TILLOS Marie-Hélène

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme CAPRAIS Dominique

04 avril 2023

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

et publication du

04 avril 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Gilles LAGAUZERE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice le 03 avril 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	299 408,77
- un excédent reporté de :	359 099,53
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	658 508,30
- un déficit d'investissement de :	309 375,46
- un déficit des restes à réaliser de :	3 270,00
Soit un besoin de financement de :	312 645,46

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	658 508,30
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	312 645,46
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	345 862,84

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 309 375,46

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à STE BAZEILLE

Le MAIRE LAGAUZERE Gilles

la secrétaire de séance

D. CAPRAIS

